

Les bonnes raisons d'intégrer la Ruche au Perrier



© (Copyright) Photos : Benoit Gendron

Première pépinière d'entreprise du Nord Ouest Vendée

Située à **5 minutes de Saint-Jean-d** et à **10 minutes de Challans**, la pépinière d'entreprises bénéficie d'un emplacement idéal, tant au niveau professionnel que familial. Elle est située dans la Zone d'Activités « Le Petit

Brandeau » sur la commune du Perrier.

Les locaux adaptés à des coûts modérés

Un bâtiment BBC flambant neuf de plus de 800 m² pour donner vie à vos projets : 8 bureaux (de 12 à 50m²) et 5 ateliers (de 50 à 100m²) modulables !

L'ensemble immobilier est moderne et très fonctionnel de par son architecture, et de par les choix techniques et les matériaux retenus. Chaque entreprise est indépendante et a accès librement à ses espaces privatifs grâce à un contrôle d'accès sécurisé.

Il comprend deux zones distinctes

- Les **bureaux commercialisés et l'espace collectif** (accueil/secrétariat, centre de documentation, salle de réunion, showroom, espace détente, sanitaires)

- une **zone d'ateliers** .

Le bâtiment s'articule autour d'une rue intérieure, éclairée naturellement grâce à des puits de lumière. Cette rue intérieure est le centre des échanges, elle permet la mise à disposition des espaces de travail, des espaces de vie et de convivialité.

Les espaces modulables permettent d'adapter les surfaces aux besoins de l'activité : des cloisons mobiles sont en place dans les bureaux et les ateliers.



A savoir : la Ruche propose des loyers 20 % en dessous des prix du marché, pour des durées variables, qui n'excèdent pas en principe 3 ans.

Un accompagnement personnalisé

Des services associés

L'entreprise peut renforcer sa compétitivité et de réduire ses charges au démarrage : la pépinière d'entreprises propose des **équipements et des services partagés** :

- ◆ **Accueil et Secrétariat** : Accueil et renseignement des visiteurs et clients, Service courrier, Permanence téléphonique
- ◆ **Équipements et Matériels** : Places de stationnement réservé, Utilisation des salles de réunions et showroom, Utilisation d'un espace de convivialité et de restauration. Mise à disposition d'un standard téléphonique, d'une machine à affranchir, d'un photocopieur et d'un vidéoprojecteur, Service documentation (abonnements aux journaux et revues, livres...)
- ◆ **Fonctionnement** : Téléphone/Internet, Promotion des entreprises de la pépinière, Alarme intrusion et surveillance
- ◆ **Communication collective** portée par la Communauté de Communes, au travers le site internet dédié aux entreprises, l'édition d'une brochure de commercialisation, l'organisation de rencontres thématiques à destination des professionnels.



Un suivi personnalisé

Les entreprises bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement par le Service Développement Économique de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts (rencontres régulières avec l'animateur, mise en relation avec les conseillers des Chambres Consulaires ou les réseaux associatifs d'acteurs économiques actifs sur le territoire).

Une démarche de développement durable

Ce service répond aux trois critères du développement durable : une démarche économique viable, une logique environnementale et sociale adaptée.

Une démarche économique

Par l'émergence et le développement d'entreprises nouvelles, La Ruche participe au dynamisme de l'économie du territoire.

Une démarche environnementale

Ce bâtiment à **haute performance énergétique**, se veut être le moins consommateur en énergie électrique.

Le pôle bureaux répond aux exigences des **Bâtiments Basse Consommation**. La zone ateliers, quant à elle, bénéficie d'une orientation sud/ouest.

- Ossature bois pour la zone bureaux, premier impact visuel du site (renforcement de l'isolation)
- Puits de lumière

- Récupérateur d'eaux de pluies

Une démarche sociale : une communauté de chefs d'entreprises

La Ruche est un lieu de vie et d'échanges pour ses locataires (animations, rencontres professionnelles, « journées de la Ruche »).

Intégrer une pépinière d'entreprises permet de briser l'isolement du chef d'entreprise et de créer une atmosphère stimulante d'échanges et d'entraide. Les entreprises bénéficient de relations privilégiées entre elles, notamment dans le cadre d'un réseau d'entreprises permettant de créer des relations commerciales avantageuses ou de véritables partenariats.



© (Copyright) Patrick Miara